

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

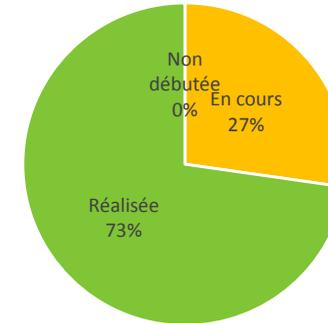
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT BRASSARD

Région : Lanaudière

Date de la visite : 30 novembre 2015

1ère reddition de compte : 30 novembre 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	2	4	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	1	4	5
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

	Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au			Reddition de compte au		
			30 novembre 2016			30 novembre 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2017-06-30		X			X	
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir des pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2017-12-15			X			X
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir des outils cliniques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2017-01-31		X			X	
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	2016-12-31		X				X
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	2016-06-30			X			X
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	1er décembre 2016		X				X

Recommandations	Échéancier	Reddition de compte au			Reddition de compte au		
		30 novembre 2016			30 novembre 2017		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident, améliorer l'information qui lui est transmise et valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	30 novembre 2016			X			X	<p>7.1. Le formulaire sur l'histoire de vie est complété pour la majorité des résidents.</p> <p>7.2. Histoires de vie disponibles dans un cartable.</p> <p>7.3. Bonne pratique à venir et réalisée par le comité milieu de vie.</p> <p>7.4. Réalisé</p> <p>7.5 C'est l'ASI de soir qui est responsable de la rencontre post-admission.</p>
8	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	30 juin 2016		X				X	
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	30 juin 2017			X			X	
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	31 mars 2017			X			X	
11	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	1 juin 2017		X			X		